



Règlement d'un compte et facture impayée

Par **ssasse**, le **29/08/2016** à **07:56**

Bonjour,

J'étais étudiant étranger en France.

mais je n'ai pas pu fermer mon compte et mon portable lors que je suis rentré à mon pays.
ça fait déjà 4ans et demi.

Quand j'ai vérifié le solde de compte environ -200euros, portable -130euros

Maintenant je veux tout régler mes factures impayées et fermer bien mon compte et portable même si je vais pas retourner en France.

Comment puis-je suivre la procédure pour régler?

1) Dois-je contacter avec la banque et l'entreprise de portable moi même ou dois-je choisir quelqu'un?

2) Si je le paye tout, il y aura aucun problème pour ranger le compte?

(ça ne vas pas être problème à moi pour rouvrir le compte et portable. je n'ai pas des idées à habiter en France. Je voudrais juste que je met fin à ces affaires.)

3) Que je dois faire à partir de quoi? puis-je régler tout seul?

Je vous prie de m'indiquer toute information utile à propos de ces affaires.

Je vous en remercie d'avance.

Par **Visiteur**, le **29/08/2016** à **12:33**

Bonjour,

Vous pouvez très bien adresser un virement international pour créditer votre compte et adresser ensuite une lettre R/AR pour en demander la fermeture.

Pour votre cellulaire, vous trouverez tout sur le site de votre opérateur, y compris une zone "contact" pour poser a question.